



Eglise néo-apostolique adopte une prise de position nouvelle sur le concept de péché

Zurich. Existe-t-il des "grands" et des "petits" péchés? Certains péchés sont-ils plus graves que d'autres? C'est ce genre de questions que l'apôtre-patriarche et les apôtres de district se sont posées au cours de l'assemblée des apôtres de district à Zurich du 28 au 30 avril 2004. Le résultat en est une nouvelle prise de position sur le concept de péché; elle sera tout d'abord communiquée aux porteurs de ministère de l'Eglise, puis à tous les membres et intéressés.

Les réponses à donner doivent nécessairement se fonder sur la Bible. Quant à l'aune à laquelle il convient de mesurer, c'est Jésus-Christ qui la précise. Ainsi, l'homme ne peut pas déterminer ce qui est péché et ce qui ne l'est pas. Etant donné que la bible distingue entre péché et culpabilité, il va de soi que l'Eglise reprend également ce principe: le péché est une notion absolue, alors que la culpabilité est une notion relative. Il en résulte que l'Eglise néo-apostolique, dans sa nouvelle prise de position sur le concept de péché, fait la distinction entre péché et culpabilité, ce qui est d'une importance capitale pour le suivi pastoral. Le prêtre peut mettre l'accent sur le pouvoir de la grâce sans pour autant banaliser le péché.

Il est prévu d'informer tout d'abord les apôtres et évêques, ensuite les ministères de district et de communauté de l'Eglise. Au début de l'année prochaine, une série d'articles paraîtra dans la revue "Notre famille" et sur le site Internet.

2 juin 2004